



**BUDGET** // FINANCER NOS AMÉNAGEMENTS

**FÊTE DU VILLAGE** // AMBIANCE GUINGUETTE

ÉCOLES : RETOUR AUX QUATRE JOURS // SALON DE PEINTURE : BELLE AFFLUENCE  
MARCHÉS NOCTURNES : LA QUALITÉ LOCALE



## LA MAIRIE EN DIRECT

édito

2



**Vous avez été très nombreux à vous déplacer pour voter aux présidentielles. Un peu moins aux législatives, mais notre taux**

**de participation a toutefois été supérieur à la moyenne nationale. Un grand merci à vous tous. Nous avons maintenant un nouveau président de la République et une nouvelle chambre des députés, très largement renouvelée, même si, dans la 5<sup>e</sup> circonscription, nous avons reconduit le même député. Je leur adresse à tous mes félicitations et leur souhaite, pour le bien de notre pays, de réussir dans leur tâche.**

**Vous trouverez dans ces pages des «camemberts» présentant les éléments budgétaires de la commune. Nous avons décidé de baisser à nouveau cette année le taux de la taxe foncière bâtie afin de compenser l'augmentation de la taxe des ordures ménagères dans le cadre de son harmonisation métropolitaine. Comme vous pourrez le constater, notre taux d'endettement sera nul en fin d'année pour la partie service public de la commune. Seul subsistera un petit emprunt du domaine privé couvert par des loyers. Nous conservons des marges de manœuvre pour nos investissements et cela malgré la diminution continue des dotations de l'État.**

**Le programme d'aménagement du centre bourg qui va être lancé cette année est un dossier important qui prolonge nos premiers travaux datant de 1998, quand nous avons lancé les aménagements et l'embellissement de la place. Aujourd'hui, la conjonction des opportunités, de nos efforts et négociations, nos bonnes relations avec nos partenaires ainsi que la gestion financière patiente et rigoureuse d'année en année nous ont permis de parvenir à un niveau d'endettement quasi nul qui nous permet d'aborder ces travaux tout en diminuant la pression fiscale.**

**L'établissement de La Poste est venu me voir pour m'annoncer une division par deux des heures d'ouverture, envisageant même de ne plus ouvrir que le matin, du mardi au samedi. En profond désaccord avec cette diminution drastique du service à la population, j'ai demandé que soient étudiées des solutions alternatives. Parmi elles, c'est la formule «point Poste» qui a été retenue, assurée par la Belle de Mai, et ce, dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Vous pourrez y effectuer toutes vos opérations postales actuelles.**

**Je vous souhaite à tous de passer de bonnes vacances ensoleillées.**

**Hubert SAINT, Maire**

## budget Objectif travaux

**L'ENDETTEMENT MARGINAL DE LA COMMUNE AUTORISE NOS EFFORTS D'AMÉNAGEMENTS.**

Voici, sous forme de « camemberts », le budget prévisionnel 2017 voté le 3 avril dernier. Chaque élément y est présenté en pourcentage du total avec, au-dessous, ceux de l'évolution 2016-2017 : ils dénotent notamment l'effort important fait, à partir de cette année, pour les grands travaux.

### UN ENDETTEMENT MARGINAL

Sur le graphe des dépenses d'investissement, la partie ocre à 2% met en valeur le caractère marginal de l'endettement de la commune qui a encore baissé de moitié par rapport à l'an passé : c'est l'un des éléments qui nous permettent de réaliser d'importants investissements à partir de 2017. La part violette comprend cette année la valeur de reprise par la commune du bâtiment de La Poste.

En vert, le renouvellement du matériel lourd pour l'entretien des espaces verts et des bas-côtés de voirie

## Les chantiers en préparation

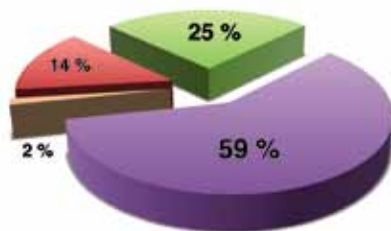
### TRAVERSÉE DU VILLAGE, ROUTE DE DUCLAIR (RD 982)

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin de janvier dernier, il restait du ressort de la Métropole de valider la programmation des travaux. C'est aujourd'hui chose faite. Ces travaux sont multiples et parfois complexes, ne serait-ce qu'en raison du classement « convois exceptionnels » de cet axe. Rappelons que l'un des principaux objectifs est la réduction de la vitesse excessive des véhicules, qu'il s'agisse des automobiles ou des motos, mais aussi ceux du stationnement et de la matérialisation des arrêts bus. Les aménagements permettant de marquer au mieux et enjoliver les entrées de commune forment également une partie non négligeable de ce projet.



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

994 500 €



évolution 2016-2017 + 204 %

- Remboursement de capital d'emprunts 14 000 € - 49 %
- Frais d'études de travaux d'investissement 140 000 € + 250 %
- Matériel roulant, outillage, matériel de bureau, terrains nus et divers 251 000 € + 188 %
- Projets de grands travaux sur bâtiments communaux 589 500 € + 243 %

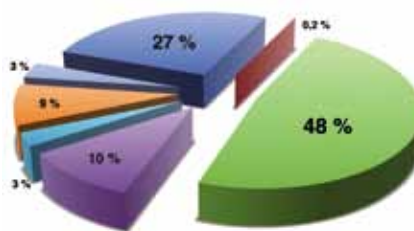
représente aussi un effort financier conséquent : cette partie comprend aussi des investissements à réaliser cette année dans le cimetière. Les frais d'études (en rose) concernent essentiellement les études réalisées pour la maison de santé pluridisciplinaire et pour l'école.

### DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

En fonctionnement, malgré la diminution continue des dotations de l'État aux communes, les dépenses restent bien maîtrisées. Il faut aussi

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

1 171 369 €



évolution 2016-2017 + 18 %

- Fournitures administratives et d'équipement, prestations 310 725 € + 4 %
- Intérêts de la dette 1 800 € - 16 %
- Charges de personnel, des élus et frais assimilés 564 975 € + 6 %
- Versement à la Métropole 121 748 € - 5 %
- Subventions aux associations + CCAS 32 600 € + 5 %
- Autofinancement de l'investissement et divers [100 000 €] [+ 11,1 %]
- Dépenses imprévues [39 521 €] [+ 3,7 %]

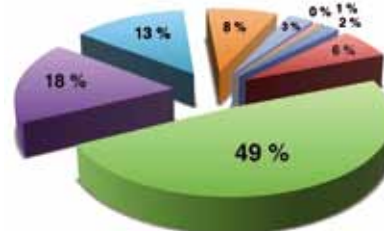
noter qu'une partie non négligeable (100 000 €), qui apparaît en dépense sur ce graphique, n'en est pas vraiment une puisqu'elle réapparaît en recettes dans le budget d'investissement de la commune.

### RECETTES : DES IMPÔTS EN BAISSE

Sur le graphe des recettes de fonctionnement apparaît clairement la part des impôts locaux qui ne re-

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

1 171 369 €



évolution 2016-2017 + 5 %

- Avoirs et remboursements divers 20 000 € + 25 %
- Ventes diverses (services, concessions...) 77 000 € + 8 %
- Impôts communaux 569 000 € - 0,3 %
- Dotation solidarité Métropole et divers 207 000 € + 33 %
- Dotation de l'État (DGF) 154 969 € - 1 %
- Autres dotations, subventions, participations et compensations 97 000 € - 3 %
- Revenus d'immeubles et autres produits de gestion courante 35 000 € - 4 %
- Produits financiers 8 900 € - 8 %
- Produits exceptionnels (ventes prairies, revente de matériel...) 2 500 € 0 %

présente qu'une petite moitié des recettes de la commune et qui est à nouveau en diminution cette année. Les autres recettes sont constituées essentiellement des apports de la Métropole et de l'État, auxquels s'ajoutent les revenus des immeubles et quelques recettes diverses.

3

### CENTRE BOURG : LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE ET LA POSTE

Sur ce dossier essentiel à la vie du village, les études sont quasiment terminées et les consultations des entreprises programmées pour le début de cet été. En effet, le permis de construire a été validé avec la prise en compte dans notre projet des quelques remarques formulées par l'architecte des Bâtiments de France. Toutefois, une partie du projet initial, celle liée à la réutilisation de surfaces du bâtiment de La Poste, est finalement à reprendre puisque les services de La Poste ont récemment opté pour le transfert de l'activité sur un autre site (voir notre édito). De ce fait, c'est la totalité du bâtiment qui peut désormais être aménagée pour accueillir d'autres activités.

Pour la maison de santé, rappelons que ce projet a été validé par une grande partie des futurs occupants. Il apportera de nouvelles spécialités, comme un cabinet de kinésithérapie et un autre d'ostéopathie. Nous devrions pouvoir démarrer les travaux avant la fin de cette année. Ils comprennent également des aménagements de chaussée et la création de nouveaux stationnements.

### PROGRAMME DE VOIRIE

En raison de l'effort important porté sur ces deux projets de grands travaux, le programme annuel de réfection de chaussées sur les voiries communales ne concernera, en 2017, que le chemin du Coq-à-l'âne. Première phase, la reprise du réseau d'eau potable est déjà en cours, la voirie elle-même étant programmée pour la rentrée, en fin d'été.

### TRAVAUX DANS NOS ÉCOLES

L'obligation faite aux communes de mise en conformité des accès des bâtiments communaux nous a conduit à devoir reprendre totalement les cours des écoles maternelle et primaire dont l'état général était bien usé. Dans le prolongement de ces obligations, une salle de classe sera totalement recréée, plus fonctionnelle, ainsi que des sanitaires et un bureau.

Le permis de construire de ce projet qui représente un investissement important a lui aussi été validé et les travaux, à coordonner avec les activités scolaires, devraient démarrer en toute fin de cet été.

Nous ne doutons pas de la bonne volonté de tous pour trouver des solutions qui permettent d'y parvenir dans les meilleures conditions.

# comité des fêtes

## Ambiance pas guindée façon guinguette

SAMEDI 3 JUIN, POUR LA FÊTE DU VILLAGE, LE COMITÉ DES FÊTES FÊTAIT SES 40 ANS.

UNE HISTOIRE RAPPELÉE PAR LA PRÉSIDENTE, LORENA TUNA ET MONSIEUR LE MAIRE, HUBERT SAINT.



Le comité avait choisi cette année le thème de la guinguette. Le public était invité à venir costumé en conséquence : canotier et nœud pap', par exemple. L'après-midi, cours de danse et chorale puis, après un apéritif servi par les membres du conseil municipal, repas à base du traditionnel « frites saucisses ».

En soirée, concert dansant avec le groupe Captain Java [\(photo de couverture\)](#). Voici quelques instantanés de cet événement fort sympathique.





## côté écoles

### Retour aux quatre jours

LA MUNICIPALITÉ A CONSULTÉ LES PARENTS AVANT DE FAIRE CE CHOIX.

#### UNE SEMAINE DE QUATRE JOURS

Le décret publié au *Journal officiel* du 28 juin 2017 donne la possibilité aux communes de remettre la semaine à quatre jours de scolarité dès septembre 2017. Suite aux deux derniers conseils d'école maternelle et élémentaire en juin dernier, un sondage a été proposé aux parents d'élèves afin de connaître leur avis. Ce sondage a largement mis en évidence le souhait des parents du retour aux quatre jours : 68 % pour et 32 % contre. Les conseils d'école exceptionnels des 30 juin pour le niveau élémentaire et du 3 juillet pour le niveau maternel ont confirmé le choix du retour à la semaine de quatre jours. Le conseil municipal a ensuite majoritairement entériné

cette décision qui, sous réserve de l'accord de la direction des services de l'Éducation nationale, sera mise en œuvre dès septembre, entraînant donc l'arrêt des activités périscolaires sous la forme actuelle. Le conseil remercie très sincèrement les parents, les associations et les animateurs pour leur collaboration durant ces années d'activités périscolaires.

#### FIN D'ANNÉE EN SPECTACLE

Très beau spectacle de fin d'année présenté par les enfants de l'école primaire, réunis à la salle des fêtes le 30 juin. De nombreuses saynètes étaient présentées en anglais. Les CM2 se sont vu remettre des dictionnaires (anglais et français) offerts par la municipalité.

## jardin d'éveil

### Fête de printemps pour les tout-petits

LE PREMIER ÂGE A MONTRÉ QU'IL SAVAIT S'EXPRIMER, Y COMPRIS AVEC LES PIEDS...



L'association Jardin d'éveil, qui regroupe des assistantes maternelles de Quevillon, Hénouville et Saint-Martin, a organisé sa fête du printemps à la grange du Belaitre à Quevillon, le 16 juin. L'occasion de découvrir les travaux sur le thème de la forêt confectionnés par les enfants ainsi que des peintures avec empreintes de pieds. Après un discours de la présidente Aurore Caron, nous avons assisté à un spectacle chanté et dansé des petits accompagnés des assistantes maternelles. Un apéritif a clos la soirée.

6

### Quiz à l'anglaise

Les élèves de CM1 et CM2 avaient participé au quiz du Comité de jumelage dont le prix a été remis à l'occasion du spectacle de fin d'année de l'école.

L'heureuse gagnante pourra aller passer un séjour à Hurstpierpoint, le village anglais jumelé, accompagnée de ses parents. Encore un grand merci aux organisateurs pour leur investissement.



La remise du prix pour le quiz.



Un concours monté en collaboration avec Virginie Antheaume, professeure des écoles.

## Connaissez-vous les DDEN ?

LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DDEN) SONT NOMMÉS PAR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE POUR UNE PÉRIODE DE QUATRE ANS.



Bénévoles, les DDEN veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. Ils visitent les bâtiments scolaires (équipements, entretien, sécurité, hygiène) et rédigent un rapport transmis au maire et à l'inspecteur de l'Éducation nationale. Leurs fonctions s'étendent à tout ce qui concerne la vie scolaire et ils veillent à faciliter les relations entre l'école, les parents et la municipalité. Les DDEN sont membres de droit du conseil d'école. Ils peuvent participer à l'élaboration de la carte scolaire. Vous êtes attaché à l'école publique et laïque. Venez rejoindre les DDEN. Vous serez les bienvenus pour participer à la réussite individuelle et collective des enfants confiés au service public de l'Éducation nationale.

[dden.duclair-letrait@orange.fr](mailto:dden.duclair-letrait@orange.fr)

## salon des arts

### Le bestiaire d'Astrid en vedette

LA 28<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE ORGANISÉ PAR L'ÉQUIPE SMB ARTS DU COMITÉ DES FÊTES A RENCONTRÉ UN SUCCÈS TOUJOURS CROISSANT. IMAGES DE CE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE L'ASCENSION.



<sup>1</sup> L'une des œuvres de l'artiste invitée, Astrid de Geuser. <sup>2</sup> Les amateurs d'art sont venus nombreux. <sup>3</sup> La remise des prix en présence de Jean Delalandre, maire de Duclair, Michèle Paviot, animatrice de SMB Arts, Françoise Jourde, adjointe au maire de Saint-Martin et Christophe Bouillon, député de la 5<sup>e</sup> circonscription.

## Les rendez-vous de la rentrée

### ASSOCIATIONS

Le rendez-vous des associations se tiendra à La Grange, le 2 septembre, de 9 h à 13 h.

### BOUGER MANGER

La rando gourmande se déroulera le 24 septembre. En partenariat avec le Comité des fêtes de Saint-Martin de Boscherville, cette journée de randonnée très particulière est organisée au profit de l'association Vie et Espoir du CHU de Rouen.



La rando de douze kilomètres est ponctuée de cinq pauses très gourmandes proposées par Les Chefs Escoffier. Inscription indispensable auprès du Comité des fêtes.

### POUR LES ANCIENS

Deux rendez-vous à noter :

- > dimanche 8 octobre : repas à la salle des fêtes
- > samedi 9 décembre : goûter et remise des colis de Noël.

## Sur les marchés de juin

FRANC SUCCÈS POUR LES « MARDIS DE JUIN », MARCHÉS NOCTURNES DES PRODUCTEURS LOCAUX. ORGANISÉS PAR LE COMITÉ DES FÊTES, ILS ATTIRENT TOUJOURS AUTANT DE PRODUCTEURS QUE DE PUBLIC. LES SOIRÉES SE PASSENT EN MUSIQUE ET À TABLE AUTOUR DES EMPLETTES FAITES SUR PLACE, LE TOUT À LA BONNE FRANQUETTE.



## Boscherville

i n f o

50<sup>e</sup> édition - Juillet 2017

Revue officielle d'information  
municipale diffusée gratuitement  
Reproduction et vente interdites

**Rédaction - Documentation - Diffusion**  
Mairie de Saint-Martin de Boscherville  
Tél. 02 35 32 00 08 - Fax 02 35 34 84 88  
Mail: [mairie-boscherville@orange.fr](mailto:mairie-boscherville@orange.fr)

**Directeur de la publication :** Hubert Saint  
**Conception graphique :** Luc Duthil  
**Impression :** Gabel  
**Tirage :** 700 exemplaires

**[www.boscherville.fr](http://www.boscherville.fr)**



À la une de Paris-Normandie.

## Vingt ans déjà...

Le 16 juin 1997, la commune était envahie par une coulée de boue spectaculaire et dévastatrice en provenance de La Vaupalière. Depuis, de nombreux ouvrages de protection de notre commune ont été construits. Néanmoins, nous ne pouvons oublier cet événement et nous avons une pensée pour ceux qui ont subi de gros dégâts à cette occasion. Et un hommage particulier pour cette mère de famille et ses deux enfants emportés par les eaux rue Ponty, à La Vaupalière. Très triste anniversaire.